

# Revigny-Camp

Michel VARIN

## " PIÈCE DU MOIS " DU 6 DECEMBRE 2025

Les hommes enrôlés dans le STO avaient droit à douze jours de permission (tous les six mois pour les mariés, tous les ans pour les célibataires). Les permissionnaires venant d'Allemagne, arrivaient à la gare de Châlons-sur-Marne.

Pour le retour, ils devaient rejoindre un centre de regroupement à Revigny (Meuse), avant de repartir vers l'Allemagne. Dans ce cantonnement, il y avait un bureau de poste pour expédier du courrier. Le texte de cet carte, oblitérée avec le timbre à date REVIGNY - CAMP du 29 mars 1944, est très explicite : *Sommes arrivés à bon port à Revigny et attendons le départ pour l'autre côté de la frontière...*

